



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exploitations

Question écrite n° 92074

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la menace que font peser sur de très nombreuses petites exploitations agricoles (entre 1 et 6 ha) l'administration fiscale et la mutualité sociale agricole qui souhaitent changer la classification fiscale de leur activité en « culture spécialisée » au lieu de « culture légumière de plein champ ». Cette nouvelle qualification entraînerait, selon les associations intéressées, un triplement des taux d'imposition et de cotisation sociale. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses préconisations.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92074

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11846

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)